

BREVES DE LYNCH - NOVEMBRE 2025

Cher.e.s adhérent.e.s, futur.e.s adhérent.e.s, médecins, professionnels de santé et amis, nous avons le plaisir de vous proposer notre nouvelle Brève de Lynch afin de vous informer de nos dernières actualités.



Nous vous donnons rendez-vous
le 26 novembre à 12h00

Inscription gratuite
mais obligatoire

Les Webconférences A.R.C.A.D.

Les cancers digestifs et les jeunes

Intervenants :
Dr Marie Muller, Dr Cindy Neuzillet, Dr Anthony Turpin,
Dr Mathias Brugel, Mr Sébastien Landry, Mme Pauline Justin

albi association de parents
association de parents
ESPOIR PANCREAS
mon réseau cancer COLORECTAL
ASSOCIATION SYNDROME DE LYNCH FRANCE
ESPOIR VOIES BILIAIRES

1

Une nouvelle conférence en ligne vous est proposée le mercredi 26 novembre 2025 à 12h par la Fondation A.R.C.A.D.

Selon une étude publiée dans The British Medical Journal (2023), l'incidence des cancers chez les moins de 50 ans aurait progressé de 79,1 % à l'échelle mondiale entre 1990 et 2019*. The Lancet (2024) anticipe une hausse de 12 % des cas chez les jeunes adultes entre 2022 et 2050**. Face à cette réalité préoccupante, il est essentiel d'informer, de sensibiliser et de créer des espaces de dialogue.

- **Dr Mathias BRUGEL**, hépato-gastroentérologue et oncologue digestif au Centre Hospitalier de la Côte Basque, expliquera les facteurs environnementaux qui influencent l'apparition de ces cancers.
- **Mr Sébastien LANDRY**, sexologue clinicien au Cabinet de Soins des Jacobins du Mans, abordera les questions de **sexualité**, souvent mises de côté dans le parcours de soin.
- **Mme Pauline JUSTIN**, maître de conférence en psychologie de la santé à l'Université de Lille, parlera de **parentalité** et du rôle des **jeunes aidants**, ces enfants confrontés à la maladie d'un parent.

Ces interventions seront suivies de témoignages patients. Lors de cette webconférence vous pourrez poser vos questions aux intervenants par l'intermédiaire d'un tchat modéré.

Inscription gratuite mais obligatoire : [les cancers digestifs et les jeunes](#)

2

Une nouvelle vidéo réalisée à l'initiative du Dr Antoine Dardenne, oncologue et oncogénéticien à l'hôpital Saint Antoine et membre de notre Conseil Scientifique, est en ligne sur notre site internet.



Dans cette vidéo, le Dr Geoffroy Hickman, nous explique ce qu'est le syndrome de Muir-Torre, une variante du syndrome de Lynch qui associe aux risques de cancers digestifs et gynécologiques des risques de cancers de la peau, ainsi que les modalités du suivi dermatologique recommandé aux porteurs du syndrome de Lynch + Muir-Torre.

Il faut souligner que la surveillance dermatologique doit être annuelle auprès d'un dermatologue bien informé, mais elle doit aussi être individuelle, les porteurs du syndrome de Muir-Torre doivent être capables d'examiner leur peau à intervalles réguliers.

Cette vidéo très explicative et très pédagogique constitue une source d'informations indispensables pour tous les porteurs du syndrome de Muir-Torre.

Elle est en ligne sur notre site internet, dans l'onglet « L'essentiel – Des vidéos pour comprendre ».

<https://syndrome-de-lynch.fr/2025/09/19/379161/>

3

Retrouvez Florence Guillot, Présidente de l'Association Syndrome de Lynch France, et le Dr Pauline Rochefort, oncogénéticienne au C.L.C.C. Léon Bérard, qui présenteront le syndrome de Lynch lors du 5^{ème} Congrès STOMI RENCONTRES le 20 novembre 2025.



Ce Congrès est ouvert au grand public, l'inscription est gratuite mais obligatoire. Vous pouvez vous inscrire avec le lien suivant : [CONGRES STOMI RENCONTRES 2025](https://syndrome-de-lynch.fr/2025/11/06/participez-au-5eme-congres-stomie-rencontres-le-25-novembre-2025-a-lyon/)

Vous trouverez le programme détaillé de cette journée sur notre site internet dans l'onglet « Evènements / rencontres ». <https://syndrome-de-lynch.fr/2025/11/06/participez-au-5eme-congres-stomie-rencontres-le-25-novembre-2025-a-lyon/>

4

Vous trouverez sur notre site internet de nouveaux articles qui vous permettront d'être des porteurs du syndrome de Lynch informés et experts de votre suivi, de votre prise en charge ET de vos droits.

- 1- Nous avons assisté à une dissection sous muqueuse d'une tumeur dans le colon transverse : cette technique innovante permet de prendre en charge des tumeurs digestives de stade 1 (=sans atteinte ganglionnaire) sans recourir à la chirurgie. Vous trouverez cet article dans l'onglet « Témoignages ».
<https://syndrome-de-lynch.fr/0c4-temoignages/>
- 2- L'INCa a publié un document qui fait le point sur les droits des personnes atteintes par le cancer pour emprunter et assurer leur emprunt. Qu'il s'agisse d'un emprunt immobilier ou d'un emprunt professionnel, des lois récentes améliorent de manière très importante l'accès à l'emprunt pour les personnes ayant ou ayant eu un cancer. Vous trouverez cet article dans l'onglet « F.A.Q. ».
<https://syndrome-de-lynch.fr/0c3-f-a-q/>
- 3- Simon S. partage son expérience : porteur du syndrome de Lynch sans antécédent de cancer il s'est vu refuser par son assureur la souscription d'un contrat de prévoyance au seul motif qu'il faisait des coloscopies régulières. Il a fait un recours auprès du Défenseur des droits et son assureur a été contraint de lui proposer un contrat de prévoyance aux conditions générales. Simon serait très heureux de pouvoir aider d'autres personnes dans la même situation, nous pouvons vous mettre en contact à cet effet. Vous trouverez cet article dans l'onglet « Jeunes et Lynch ».
<https://syndrome-de-lynch.fr/2025/11/05/un-porteur-du-syndrome-de-lynch-peut-il-souscrire-un-contrat-d-assurance-prevoyance-complementaire/>

5

Jacqueline Martin représentera l'Association Syndrome de Lynch France au 33^{ème} Congrès de la S.F.O.G., Société Française d'Oncologie Gynécologie, le jeudi 11 décembre à l'Oncopole de Toulouse, afin d'échanger avec les professionnels de santé sur la prise en charge gynécologique des porteuses du syndrome de Lynch : contrôle annuel, chirurgie prophylactique, traitement hormonal de substitution, contraception.



6

La Lettre de Lynch n°60 destinée aux adhérents est parue.



La Lettre de LYNCH

contact@syndrome-de-lynch.fr

Association de familles confrontées au syndrome de Lynch - n° 60 – Novembre 2025

SOUTENIR "SYNDROME DE LYNCH FRANCE"

Si vous souhaitez soutenir notre association pour que nous puissions continuer à œuvrer pour vous et tous les porteurs du syndrome de Lynch, **vous trouverez la procédure d'adhésion** sur notre site internet :

[Lien " nous soutenir"](#)

En adhérant, en complément des **Brèves de Lynch**, vous recevrez notre Brochure « **Vivre avec le syndrome de Lynch** » ainsi que la **Lettre des adhérents** qui vous tiendra au courant des activités de l'association, des recherches médicales et des avancées thérapeutiques pour les porteurs du syndrome de Lynch.

Que vous adhériez ou non à l'association, sachez que nous répondrons à vos questions via l'adresse

contact@syndrome-de-lynch.fr

